

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE**

**SÉANCE ORDINAIRE  
LUNDI, 1<sup>er</sup> MAI 2023 À 20H00  
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Présentation de la séance du conseil.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023.
4. Approbation des comptes.
5. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives.
6. Programme d'aide à la voirie locale / Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale
7. Autorisation à la directrice générale ainsi qu'au maire à signer la convention d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – volet double vocation pour l'année 2021.
8. Autorisation à la directrice générale ainsi qu'au maire à signer la convention d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – volet double vocation pour l'année 2023.
9. Appui au dépôt de projet du centre d'entraînement en sécurité incendie au FRR volet 4 - catégorie coopération intermunicipale.
10. Formation du nouvel élu conseiller siège numéro 3.
11. Permission aux cadets de Valcartier Expédition pour l'utilisation d'un terrain municipal.
12. Modification des heures de bureau des employés municipaux sur une certaine période pendant l'été.
13. Fermeture des bureaux municipaux pour les vacances des employés.
14. Demande de commandite et de prêt de la grande salle à titre gracieux à l'école Alternative de Mékinac de Saint-Adelphe.
15. Acceptation de la soumission de Mesar pour la surveillance avec présence lors du projet réfection de ponceaux Projet # 19433.
16. Demande d'aide financière faite par la Boîte Interculturelle pour la journée musicale pour les citoyens de Saint-Adelphe.
17. Autorisation de signature à Mélanie Trépanier, adjointe à la direction générale afin qu'elle puisse signer les chèques en l'absence de la directrice générale.
18. Félicitations à monsieur Sylvain Fraser de la Ferme Terranous lauréat au Gala *Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie 2023 à titre d'employeur de choix secteur Mékinac.*
19. Mandat à la MRC de Mékinac à demander des soumissions pour la collecte et le transport des ordures ménagères.
20. \_\_\_\_\_
21. VARIA :
  - a) \_\_\_\_\_
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

*Caroline Moreau*

Caroline Moreau, directrice générale

1<sup>er</sup> mai 2023

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE  
MRC DE MÉKINAC**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le 1<sup>er</sup> mai 2023 de l'an 2023, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville (salle de la Fadoq).

Étaient présentes Madame la conseillère Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers Denis Bordeleau, Normand Cossette, Jean-Paul Lerat, Roman Pokorski et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

3 contribuables assistent à la rencontre

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20h06.

2023-05-085

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par Monsieur le maire. **Adopté**

2023-05-086

**Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Caroline Moreau. **Adopté**

2023-05-087

**Approbation des comptes**

Frais fixes	75 697,59
Hydro-Québec	7 269,69
Visa	445,92
Telus	986,75
SEAO	16,22

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu :

Que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes approuvés.  
Je, Caroline Moreau, soussignée directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes d'avril 2023 au montant de 60 942,44\$ ci-dessus approuvés. **Adopté**

**Lecture de la correspondance**

- Ministère des Transports et de la Mobilité durables du Québec : Demande de travaux – route 352 – Le secteur fait partie des investissements routiers que le Ministère compte réaliser en 2024;
- Sécurité publique du Québec : Inondations printanières (information sur l'aide financière et l'indemnisation);
- Revenu Québec : Avis de cotisation, dépôt de 36 009,82\$ pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022;
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Nouvelles exigences, réglementaires aux fournisseurs de services en matière de récupération et de valorisation de certains produits;
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Création du bottin d'urgence numérique pour l'année 2023;
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Demande d'autorisation pour des travaux de remplacement du ponceau du virage route Bureau – Rang Saint-Joseph à Saint-Adelphe;
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Champlain (Le BAPE est mandaté pour tenir une consultation publique);
- Bureau de Sonia Lebel, Députée de Champlain : Programme d'infrastructures d'eau 2023 (PRIMEAU 2023);

- Bureau de l'honorable François-Philippe Champagne, Député de Saint-Maurice-Champlain : Lancement prochainement du fonds des infrastructures alimentaires locales;
- Environnement et Changement climatiques Canada : Nouvelle fiche d'information – limites en COV et restriction visant les revêtements de marquage routier;
- Pêches et Océans Canada : Remplacement 2 ponceaux, rue Principale & rang Saint-Joseph, ruisseaux Noir & Douville, Saint-Adelphé – Mise en œuvre de mesures visant à éviter et à atténuer la probabilité d'effets interdits sur le poisson et son habitat;
- Fédération Québécoise des municipalités : Réception du projet de loi 16 – Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions;
- Commission municipale du Québec : Rapport de la vice-présidence à la vérification – Audit de performance;
- Hydro-Québec : Réponse à la résolution 2022-12-271, la maîtrise de la végétation permettra d'améliorer les choses. Ils n'iront pas de l'avant avec le bouclage.
- Recyc-Québec : Remerciements pour la participation à l'enquête pour la réalisation du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec :
- Enercycle : Présentation concernant la nouvelle façon de faire les vidanges de fosses septiques cette année :
- Régie de gestion de matières résiduelles de la Mauricie : Redistribution de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables versement de mars 2023 au montant de 15 297\$;
- Régie de gestion de matières résiduelles de la Mauricie : Endettement total net à long terme par organisme municipal assujéti – Rapport financier 2022;
- Régie des incendies du Centre-Mékinac : Réunion du conseil d'administration déplacée de date pour le 23 mai 2023;
- Régie des incendies du Centre-Mékinac : Réception du rapport de rencontre avec les gens de la CNESST;
- MRC Mékinac : Confirmation de déboursement d'un montant de 561\$ à la bibliothèque municipale dans le cadre de l'entente financière Être mieux ensemble.
- MRC Mékinac : Articles d'intérêt touchant la filière minière;
- Office des personnes handicapées du Québec : Solutions mises en place pour remédier aux obstacles rencontrés lors de la mise en place en matière d'accessibilité;
- Système de gestion des structures : Rapport d'inspection générale des éléments relevant de la municipalité (rang Price, ruisseau Ayotte);
- MRC Mékinac (Nathalie Groleau) : Résultats sur l'indice de vitalité économique à l'échelle des localités ainsi que des MRC du Québec;
- MESAR : Soumission pour surveillance (réfection ponceau);
- SAMBBA : Intégration des menaces à la qualité de l'eau potable et à son approvisionnement;
- Les Fleurons du Québec : Bulletin d'information des Fleurons du Québec édition d'avril 2023;
- Cogeco : Les services de Cogeco sont maintenant disponibles dans la municipalité de Saint-Adelphé;
- Telus : Retrait du téléphone public au Manoir Central, Saint-Adelphé;
- Camp d'été CECV Expédition : Demande de prix pour hébergement, entreposage de canots, toilettes (jeunes entre 14 et 18 ans);
- Moisson Mauricie : Remerciements pour le soutien financier;
- Moisson Mauricie : Invitation à un brunch-bénéfice le 28 mai prochain;
- La Coop de Solidarité de Saint-Adelphé : Réception de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2022 du 25 avril 2023;
- Camp Val Notre-Dame : Souper aux homards à volonté le 27 mai prochain;
- La Boîte interculturelle : Demande de contribution financière pour la journée musicale du 25 juin prochain;
- La Boîte interculturelle : Annonce de la tenue de l'événement Intermède musical rural le 25 juin de 13h à 17h au centre multifonctionnel;
- Gestimaction : Offre de service en lien avec la stabilisation des sols par injection;

2023-05-088

#### **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphé accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par la directrice générale Madame Caroline Moreau.

**Adopté**

**Programme d'aide à la voirie locale**  
**Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription**  
**électorale**

- ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
- ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;
- ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
- ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
- ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
- ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

Sur la proposition de monsieur le conseiller Roman Pokorski,  
 Appuyée par monsieur le conseiller Denis Bordeleau,

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe approuve les dépenses d'un montant de 286 392.28\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adopté**

**Autorisation à la directrice générale ainsi qu'au maire à signer la convention**  
**d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – volet double vocation**  
**année 2021 et 2023.**

CONSIDÉRANT qu'une aide financière maximale de 11 910\$ peut être accordée à la municipalité dans le programme d'aide à la voirie locale – volet double vocation.

CONSIDÉRANT qu'une convention d'aide financière entre le Ministre des Transports et de la Mobilité Durable doit être signée par la directrice générale et le maire de la municipalité de Saint-Adelphe.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la directrice générale madame Caroline Moreau ainsi que le maire, monsieur Paul Labranche soient autorisés à signer la convention d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – volet double vocation année 2021.

**Adopté**

**Demande d'aide financière pour l'entretien de chemins à double vocation dans le**  
**cadre du programme d'aide à la voirie locale 2021 Volet 9 : chemins à double**  
**vocation**

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

- ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;
- ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Saint-Adelphe, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;
- ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;
- ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2021.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (KM)	Ressource transporter	Nombre de camions chargés par année
Rue du Moulin, rang St-Joseph et route Bureau Année 2021	7.94	Bois	595

**POUR CES MOTIFS :**

Sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat, appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de Saint-Adelphe demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés et ce, sur une longueur totale de 7.94 kilomètres. **Adopté**

2023-05-092

**Demande d'aide financière pour l'entretien de chemins à double vocation dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale 2023 Volet 9 : chemins à double vocation**

- ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;
- ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;
- ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Saint-Adelphe, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;
- ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;
- ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2023.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (KM)	Ressource transporter	Nombre de camions chargés par année
Rue du Moulin, rang St-Joseph et route Bureau Année 2023	7.94	Bois	595

**POUR CES MOTIFS :**

Sur proposition de monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat, appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de Saint-Adelphe demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés et ce, sur une longueur totale de 7.94 kilomètres. **Adopté**

2023-05-093

**Appui au dépôt de projet du centre d'entraînement en sécurité incendie au FRR volet 4 - catégorie coopération intermunicipale gérée par le MAMH**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Saint-Tite et Trois-Rives désirent présenter le projet de Centre d'entraînement en sécurité incendie de la MRC de Mékinac dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :  
– Le conseil de Saint-Adelphe s'engage à participer au projet de Centre d'entraînement en sécurité incendie de la MRC de Mékinac et à assumer une partie des coûts par le biais de la MRC de Mékinac; – Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité; – Le conseil nomme la MRC de Mékinac organisme responsable du projet.

**Adopté**

2023-05-094

### **Formation du nouvel élu conseiller siège numéro 3**

CONSIDÉRANT que le 3 avril dernier, monsieur Jean-Paul Lerat a été élu à titre de conseiller au siège numéro 3;

CONSIDÉRANT que lors de l'entrée en fonction à titre de conseiller, une formation sur le comportement éthique est nécessaire;

CONSIDÉRANT que la formation se fait via Internet et que celle-ci coûte 341.48\$ incluant les taxes.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que la municipalité autorise les frais engendrés de 341.48\$ taxes incluses pour la formation « Le comportement éthique – Autoapprentissage » que le conseil siège numéro 3, monsieur Jean-Paul Lerat suivra de façon virtuelle en avril 2023.

**Adopté**

2023-05-095

### **Permission aux cadets de Valcartier Expédition pour l'utilisation d'un terrain municipal**

CONSIDÉRANT qu'une demande a été faite par les cadets de Valcartier Expédition pour qu'un maximum de 40 canoteurs dorment sur le terrain municipal situé près de la rampe de mise à l'eau;

CONSIDÉRANT que le groupe devra avoir accès à une toilette chimique;

CONSIDÉRANT que l'activité se déroulera du 28 au 29 juillet 2023.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe autorise les cadets de Valcartier Expédition d'utiliser le terrain municipal près de la rampe de mise à l'eau pour les dates ci-haut mentionnées et ce sans frais;

Que la municipalité autorise l'accès à la toilette chimique déjà accessible près de la rampe de la mise à l'eau;

Que la municipalité autorise les cadets de Valcartier Expédition à ajouter d'autres toilettes chimiques à leurs frais sur notre terrain si nécessaire.

**Adopté**

2023-05-096

### **Modification des heures de bureau des employés municipaux sur une certaine période pendant l'été**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de St-Adelphe acquiesce à la demande des employés municipaux : Mme Caroline Moreau DG, Mme Mélanie Trépanier ADG et M. Jean-Philippe Drolet Inspecteur, les autorisant à terminer leur semaine de travail le vendredi à midi durant l'été et ce, avec reprise de temps afin de conserver les mêmes heures de travail;

Que la période autorisée pour les employés reliés au bureau du secrétariat municipal débutera le vendredi 2 juin 2023 pour se terminer le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**Adopté**

2023-05-097

**Fermeture du secrétariat municipal pour les vacances des employés municipaux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le secrétariat municipal soit fermé une semaine, soit du lundi 31 juillet 2023, jusqu'au vendredi 4 août 2023 inclusivement, pour les vacances de la directrice générale ainsi que de l'adjointe à la direction.

**Adopté**

2023-05-098

**Demande de commandite et de prêt de la grande salle à titre gracieux à l'école Alternative de Mékinac de Saint-Adelphe**

CONSIDÉRANT qu'une demande a été faite par l'école Alternative de Mékinac à Saint-Adelphe pour une commandite au montant de 50\$ ainsi que le prêt à titre gracieux de la grande salle municipale vendredi le 9 juin prochain.

CONSIDÉRANT que le but de leur événement organisé le 9 juin est dans le but d'amasser des fonds pour les activités futures de l'école Alternative de Mékinac.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu :

Que le conseil municipal accepte d'octroyer le montant de 50\$ en guise de commandite aux futures activités organisées par l'école Alternative de Saint-Adelphe.

Que le conseil municipal accepte de prêter à titre gracieux la grande salle pour la soirée organisée vendredi, le 9 juin 2023 de 19h à 22h. Que l'école va s'assurer que des adultes soient sur les lieux pour superviser l'activité.

Qu'un parent responsable signera le contrat de location de salle.

**Adopté**

2023-05-099

**Acceptation de la soumission pour la surveillance avec présence lors du projet réfection de ponceaux dans la municipalité projet 19433**

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de ponceau sur la rue Principale ainsi que sur la route Bureau sont prévus incessamment.

CONSIDÉRANT que lors des travaux, une surveillance avec présence sur les sites des travaux est nécessaire.

CONSIDÉRANT que l'entreprise Mesar a offert ses services pour la surveillance ainsi que pour être présents sur les lieux des travaux.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que le conseil municipal accepte la soumission présentée par l'entreprise Mesar lors des travaux pour la réfection des ponceaux sur la rue Principale ainsi que sur la route Bureau au montant estimé de 23 500\$.

**Adopté**

2023-05-100

**Demande d'aide financière faite par la Boîte Interculturelle pour la journée musicale pour les citoyens de Saint-Adelphe**

CONSIDÉRANT que l'entreprise la Boîte Interculturelle organisera une journée canadienne multiculturalisme 2023 le 25 juin prochain, de 13h à 17h au centre multifonctionnel de Saint-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la Boîte Interculturelle présentera 3 groupes de musique de la diversité et que l'activité sera gratuite pour les citoyens;

CONSIDÉRANT que l'entreprise fait la demande d'une aide financière comme budget culturel pour l'organisation de l'événement.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu

Que la municipalité de Saint-Adelphe accordera le montant de 300\$ et fera le prêt à titre gracieux de la grande salle à l'entreprise la Boîte Interculturelle pour l'organisation de la journée musicale pour les citoyens de Saint-Adelphe qui aura lieu le 25 juin prochain dans le centre multifonctionnel de la municipalité.

**Adopté**

2023-05-101

**Autorisation de signature à Mélanie Trépanier, adjointe à la direction générale afin qu'elle puisse signer les chèques en l'absence de la directrice générale**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe doit nommer des signataires des comptes bancaires;

CONSIDÉRANT que ladite municipalité désire faire l'ajout de l'adjointe à la direction générale à ses présents signataires;

CONSIDÉRANT que les représentants autorisés exercent tous les pouvoirs relatifs à la gestion du compte à la Caisse Mékinac – des Chenaux (signature de chèques, accès aux services internet etc.);

CONSIDÉRANT que l'adjointe à la direction générale peut signer seulement lors de l'absence de la directrice générale;

CONSIDÉRANT que la nomination de l'adjointe à la direction générale en tant que signataire du compte chez Desjardins, peut être révoquée en tout temps par une résolution du conseil municipal :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Adelphe autorise l'adjointe à la direction générale à signer les documents de la Caisse Mékinac – des Chenaux en l'absence du directeur général.

Que la présente résolution soit envoyée au directeur de compte, de la Caisse Mékinac – des Chenaux, attitré à la municipalité afin de faire les modifications nécessaires.

**Adopté**

2023-05-102

**Félicitations à monsieur Sylvain Fraser de la ferme Terranous pour sa nomination au Gala Gens de Terre & Saveurs de la Mauricie 2023**

CONSIDÉRANT que l'U.P.A. Mauricie tenait sa 9<sup>e</sup> édition du Gala des *Gens de Terre & Saveurs* de la Mauricie le 20 avril dernier;

CONSIDÉRANT qu'il s'agissait d'une soirée de reconnaissance permettant de célébrer et de valoriser le travail des entreprises et travailleurs qui se démarquent par leur contribution sociale, économique et environnementale, à travers 10 catégories;

CONSIDÉRANT que le représentant de la Municipalité de Saint-Adelphe faisait partie des lauréats et finalistes à ce Gala, soit monsieur. Sylvain Fraser pour la ferme Terranous dans la catégorie Employeur Mékinac.

EN CONSÉQUENCE :

Et résolu à l'unanimité :

Que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe offre leurs sincères félicitations à monsieur Sylvain Fraser pour sa nomination lors du gala *Gens de Terre & Saveurs 2023* pour la ferme Terranous dans la catégorie Employeur Mékinac.

**Adopté à l'unanimité**

2023-05-103

**Mandat à la MRC de Mékinac afin de demander des soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles**



ATTENDU que les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte municipale sur chacun de leur territoire respectif.

ATTENDU qu'un contrat regroupé de collecte et de transport des matières résiduelles a été entériné en 2018 pour les municipalités de Grandes-Piles, Hérouxville, Saint-Roch de Mékinac, Saint-Séverin, Saint-Tite, Trois-Rives et Saint-Adelphe et que ledit contrat viendra à échéance le 31 décembre 2023.

ATTENDU qu'il y a lieu de mandater la MRC de Mékinac afin de préparer et de demander des soumissions pour le transport et la collecte des matières résiduelles sur la plateforme SEAO pour la Municipalité de Saint-Adelphe et ce dans un appel d'offre regroupé des municipalités demanderesse de la MRC Mékinac.

ATTENDU que chacune des municipalités doit fournir à la MRC de Mékinac une mise à jour de ses demandes pour la préparation du devis d'appel d'offre.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Appuyé par monsieur le conseiller Normand Cossette

Et résolu

Que la municipalité de Saint-Adelphe mandate la MRC de Mékinac afin d'obtenir des soumissions pour un contrat regroupé pour la collecte et le transport des matières résiduelles sur son territoire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028.

**Que la municipalité demande 2 options soit 3 ans et 5 ans**

1-Contrat de 3 ans avec 26 collectes et Contrat de 3 ans avec 13 collectes annuellement

2-Contrat de 5 ans avec 26 collectes et Contrat de 5 ans avec 13 collectes annuellement

**Adopté**

2023-05-104

**Levée de l'assemblée à 20h58**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier que la séance soit levée.

---

Paul Labranche, maire

---

Caroline Moreau, directrice générale

\*\*\*\*\*